

C.R. Visio du Lundi 2 Décembre 2024

Projet habitat partagé personnes âgées

Présents : Philippe, Michel, Joëlle, Marleine, Max & Nicolas Yzquierdo Propriétaire de l'hôtel Polge.

Philippe présente le projet d'un lieu de vie en habitat partagé. La volonté ou le rêve d'achat de l'hôtel Polge, idéalement situé juste en face de Buffet de la Gare où fourmillent déjà de belle énergies, et la proximité avec la crèche.

Marleine explique son projet (depuis 10 ans et ensuite pendant 4 ans avec son binôme Anne) d'une maison de collocation pour 8 personnes, dont une chambre double, celui-ci n'ayant pas abouti faute de bâtiment disponible sur la commune de Veynes et de financement.

Nicolas est le propriétaire actuel de l'hôtel Polge, il nous fait part de son réel intérêt pour notre projet, aussi bien humainement (il a accompagné sa grand-mère en EHPAD !) qu'économiquement. En effet le bâtiment dont la 1ère partie de la construction remonte à 1860, occasionne des frais très importants (Impôts fonciers etc.) Voir le rapport d'estimation de propriété joint en PDF.

Proposition de participer au projet en amenant la valeur du bâtiment en contrepartie de parts dans la future SCI.

Max rappelle que si le terrain de 300 mètres carrés est estimé à 300 000 € et le bâtiment à 500 000 € la valeur théorique est de 800 000 €. Le montant de la réhabilitation s'élèverait à un million €

Nicolas explique que son apport de parts en nature pourrait être de 33 % qui égale la valeur de son bien soit 400 000 €, il nous propose d'établir un projet chiffré sous forme de tableau afin d'estimer les revenus locatif mensuels (A retrouver dans le Drive)

Rendez-vous lundi 9 Décembre à 8h30 salle de Surville à Veynes pour préparer la rencontre avec le maire qui est prévue à 9H30.

Visio avec Nicolas Jeudi 12 Décembre pour retour de réunion avec la commune de Veynes.